

DECLARATION DE « CAMEROON ADVOCACY »

DECLARATION SUR LES MENACES DES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE DE DEFENSE DES DROITS DE L'HOMME AU CAMEROUN.

1- Le Contexte

Depuis les années 2014, le Cameroun connaît une crise sécuritaire et sociale sans précédent, avec la secte islamiste Boko Haram, des incursions des rebelles Centrafricains et la crise dite anglophone dans les régions du Nord-ouest et Sud-ouest. Si les attaques de Boko Haram dans la partie septentrionale a fait à ce jour plusieurs milliers de morts et des centaines de déplacés, la crise dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest produit pratiquement les mêmes effets, mais avec la particularité qu'il s'agisse d'une revendication pacifique qui s'est transformée aujourd'hui en conflit armé opposant les forces régulières aux groupes armés indépendantistes. A côté de la bataille armée sur le terrain, le gouvernement et les organisations de la société civile nationale et internationale se livrent, à une bataille médiatique. Les derniers accusant les premiers d'une mauvaise gestion de la crise qui provoque le massacre de plusieurs milliers de personnes, les premiers accusant les seconds de complicité avec des forces extérieures dans le but de déstabiliser le Cameroun.

Les organisations de la société civile qui jouent leur partition selon leurs missions, sont à chaque fois, pris en tenaille par les protagonistes sur le terrain dont le gouvernement menace d'arrestation et de fermeture.

Dans la même veine, des médias sont pris à partie par le gouvernement. Celui-ci tente des manœuvres parfois dans l'ombre pour intimider des journalistes ou mettre en garde les promoteurs de ces médias. Plusieurs fois, certains médias se sont vus fermés à l'instar de HOT COCAO à Bamenda en 2017, ou refusé par le gouvernement de traiter des questions ou d'organiser des débats sur la crise anglophone.

2- Les Faits

A chaque fois qu'un rapport est publié notamment sur la situation des violations des droits humains, le Gouvernement n'hésite pas à monter au créneau pour qualifier les ONG et les associations de défense des droits de l'homme d'« ennemi de la patrie » voulant « déstabiliser le pays ».

Le 1^{er} octobre 2017, lors de l'escalade des forces de sécurité dans le Nord-Ouest et Sud-Ouest, les organisations de la société civile et les ONGs internationales, l'Eglise catholique avaient affirmé qu'il y avait eu 100 morts, « le gouvernement avait crié à la déstabilisation des institutions de la République ».

Le 11 juillet 2018, le REDHAC fait une déclaration relative à une vidéo montrant des hommes en tenue exécuter sommairement des femmes et des enfants. Ceci a été immédiatement démenti par le porte-parole du Gouvernement qui a traité l'affaire de fake news visant à déstabiliser le pays, vidéo qui par la suite sera authentifiée, poussant le Gouvernement à revenir sur ses propos.

Le 9 août 2019, c'est à Douala, dans les services du gouverneur de la Région du Littoral que le Ministre camerounais de l'administration territoriale a déclaré :

« Je demande une fois de plus aux responsables de ces chaînes de télévision qui organisent sciemment, je dis bien sciemment, ces débats qui ont pour but de saper l'action gouvernementale, saper le moral des forces de défense et de sécurité, et de porter un coup à ce projet des grandes opportunités du chef de l'Etat, de rectifier le tir avant qu'il ne soit tard. Je vous le dis une fois de plus, pour ceux qui ont l'habitude d'animer ces débats chaque semaine. Parce que ce sont des débats à dessein et nous savons pour quel but ces débats sont organisés »

Le ministre de l'administration territoriale avait ouvertement pointé du doigt la société civile en ces termes.

« Les autorités administratives m'ont signalé certaines Organisations non gouvernementales qui depuis un certain temps brillent par un comportement irresponsable. Les dirigeants de ces ONG-là occupent les espaces médiatiques. J'ai demandé au gouverneur, aux autorités administratives de veiller à ce que ces états de comportement ne soient plus acceptés »

Dernier cas en date, le 09 mars 2020, la sortie du Ministre de l'Administration territoriale, Paul Atanga Nji a dans une diatribe dont il a le secret, et d'une manière outrageuse a relevé que : « les ONGs Human Right Watch, » « Amnesty International », « International Crisis Group », « OCHA », « REDHAC », et bien d'autres, sont engagés dans une démarche conspirationniste contre le Cameroun et contre les Forces de Défense et de Sécurité ». Le Ministre accuse les ONG d'avoir « reçu 5 milliards Fcfa des réseaux occultes à l'intérieur et à l'extérieur du Cameroun » pour :

- ✓ Déstabiliser les institutions de la République ;
- ✓ Diffuser régulièrement dans certains médias à leur solde et dans les réseaux sociaux, des informations tronquées pour discréditer la gestion de la crise dans le Nord-Ouest et le Sud- Ouest par le Gouvernement »

Les OSC signataires de cette déclaration se réservent les droits de poursuivre M. Atanga Nji pour diffamation devant les tribunaux.

Elles soulignent.

Que les sorties passées et surtout la plus récente du ministre de l'intérieur n'est que pure diversion pour détourner l'attention de la crise humanitaire (Extrême-Nord, NOSO) et des violations graves et systémiques des droits de l'homme dans le NOSO

Que le gouvernement a toujours été dans la logique de répression, de représailles et des attaques contre les défenseurs des droits humains, les Osc, nationales, régionales et internationales, les mécanismes de la commission Africaine des droits de l'homme, les procédures spéciales des nations unies et les agences onusiennes. La dernière déclaration du gouvernement au conseil des droits de l'homme à Genève qui attaque OCHA, HRW et MSF en est une parfaite illustration.

Elles rappellent ci-dessous, les menaces et autres attaques dont elles ont déjà été victimes.

➤ **Des représailles**

- Le 26 mars 2020, l'incendie d'une partie des bureaux du REDHAC qui abritait les archives, de la documentation et des recherches et des dons des livres destinés au centre de documentation et recherche. La plainte a été déposée et aucune enquête ouverte à ce jour ;

- Le 29 septembre 2018, le ministre Atanga Nji a été bloqué pendant plusieurs heures à l'aéroport de Yaoundé pendant qu'il revenait d'un voyage au Kenya ;
- Courant 2017, du blocage illégal et fantaisiste des fonds de NDH-Cameroun par l'entremise de Afriland First Bank ;
- Du blocage des fonds de l'Association ADISI-Cameroun par la SCB-Cameroun sans raison légale valable en janvier 2020,
- Des appels anonymes des journalistes et des responsables d'OSC

➤ **Des menaces**

- Appels anonymes de menaces et d'intimidation reçus par les membres de la Coalition ;
- Tentative d'enlèvement de la directrice de NDH Cameroun ;
- Atteinte à l'intégrité physique et destruction du véhicule du Coordonnateur de l'ONG Un Monde Avenir ;
- Intimidations, menaces du présentateur Serge Alain Ottou d'Equinoxe Tv, pour avoir donné la parole à Calibri Calibro le 26 février 2020 ;
- Intimidations, menaces du présentateur d'Equinoxe TV, M. Noufele Cédric pour avoir traité avec impartialité l'information sur les massacres de Ngarbuh ;
- Le 16 Août 2019 Entretien entre l'ancien préfet M. Mache Bertrand et Mme Maximilienne Ngo Mbe accompagnée de Me Alice Nkom du REDHAC sur instruction du ministre de l'Administration Territoriale pour obtenir le silence du REDHAC ;
- Le 28 Août 2019 ; Agression physique accompagnée des attouchements sexuels et menaces de la directrice du REDHAC.

Les organisations de la société civile signataires de la présente déclaration, soulignent que ces menaces récurrentes du ministre Atanga Nji sont en violation des instruments internationaux dument ratifiés par l'Etat du Cameroun notamment :

- *La déclaration universelle des droits de l'homme,*
- *Le pacte international relatif aux droits civils et politique*
- *La charte de Munich*
- *La charte africaine des droits de l'homme et des peuples*

Elles rappellent que lors du Sommet mondial des nations unies en 2005, tous les chefs d'États et de gouvernements ont affirmé la responsabilité de protéger les populations du génocide, des crimes de guerre, du nettoyage ethnique et des crimes contre l'humanité. La responsabilité de protéger repose sur trois piliers.

- 1- La responsabilité de chaque État de protéger ses populations
- 2- La responsabilité de la communauté internationale d'aider les États à protéger leur population

3- La responsabilité de la communauté internationale de protéger lorsque, manifestement, un État n'assure pas la protection de sa population

Les organisations de la société civile appellent le gouvernement du Cameroun :

A assurer la protection et la sécurité des défenseurs des Droits de l'Homme en adoptant de loi portant « protection et sécurité des défenseurs et journalistes » ;

A accepter une commission d'enquête indépendante internationale, sur les crimes graves des droits humains constituée d'acteurs nationaux et internationaux dans les régions du Nord-ouest, du Sud-ouest et du septentrion.

A poursuivre le processus de dialogue par la mise en place d'une commission vérité, justice et réconciliation.

Appelons à la responsabilité de la communauté internationale à agir et plus singulièrement l'Union Africaine et le Conseil de paix et de sécurité de l'union africaine qui a déclaré cette année comme année mythique pour faire taire les armes en Afrique.

Copie :

- ✓ *A la commission africaine des droits de l'homme*
- ✓ *Au conseil des nations unis pour les droits de l'homme*
- ✓ *Au centre des nations unis pour les droits de l'homme en Afrique centrale*
- ✓ *A la commission nationale des droits de l'homme*
- ✓ *Au rapporteur spécial sur les représailles*
- ✓ *Au Rapporteur spécial de défense des droits de l'Homme en Afrique*

A Propos de « Cameroon Advocacy »

C'est une coalition regroupant l'ensemble des organisations de la société civile camerounaise travaillant sur les questions des Droits de l'Homme dans le cadre des différents conflits qui traversent le Cameroun. Son travail repose essentiellement sur le plaidoyer en vue d'un retour de paix notamment dans les régions anglophones.

Fait au Cameroun le 17 mars 2020

LES SIGNATAIRES :

- | | |
|------------------------------|--|
| ❖ NewSeta, Yaoundé | ❖ Global Initiative for Digital Inclusion and Communication (GIDICom), Bamenda |
| ❖ Un Monde Avenir, Douala; | ❖ Coalition Burkinabé des Défenseurs des Droits Humains (CBDDH), Burkina Faso |
| ❖ CHRDA, Buéa; | ❖ Coalition Togolaise des Défenseurs des Droits Humains (CTDDH), Togo |
| ❖ REDHAC, Douala; | ❖ Coalition des défenseurs des Droits de l'Homme du Bénin, Benin |
| ❖ NDH, Yaoundé; | ❖ Public Interest Law Center (PILC), Tchad |
| ❖ Reach Out, Buéa; | ❖ Defend Defender, Kampala |
| ❖ Justice and Peace, Bamenda | |